



GRAND REGIONAL CSO - REGLEMENT 2018

1. Général

- Le Grand Régional se court sur les 8 **étapes** suivantes :
 - 23/25 mars : CE de la Forêt de Chaux – Dole – 2018 39 004
 - 13/15 avril : Ass Cavaliers du Prieuré de Bonvaux – Bonvaux - 2018 21 006
 - 4/6 mai : Ecuries des Calmants – Salans - 2018 39 019
 - 1/3 juin : Haras du Cottard – Rogny les 7 écluses – 2018 89 015
 - 14/17 juin : Ass Macon Chaintré Evènement – Macon – 2018 71 052
 - 29 juin / 1^{er} juillet : ACEA de Lyr – Les Maillys – 2018 21 016
 - 20/22 juillet : Equivallée – Cluny – 2018 71 069
 - 22/23 septembre : Rahon Sport Equitation – 2018 39 035
- Les épreuves du Grand Régional se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges techniques défini par le Comité Régional d'Équitation de Bourgogne Franche Comté.
- La participation et les engagements se font en individuel par le système fédéral FFE COMPET.
- Les épreuves Grand Prix Grand Régional bénéficient d'un coefficient de 1.5 pour l'attribution des points au classement permanent FFE.
- Les logos publicitaires sur le cheval et sur le cavalier sont autorisés.
- Les Grand Régional se course sur **4 niveaux, une épreuve par étape** :

<i>Catégories</i>	<i>Epreuves</i>
Amateur 2	GP 110
Amateur 1	GP 115
Amateur Elite	GP 125
Pro (1 seule épreuve)	GP 135 ou 140

- Le Comité Régional d'Equitation récompensera :
 - pour les étapes : les 3 meilleurs cavaliers des niveaux amateur
 - pour le classement final : les 3 meilleurs cavaliers des niveaux amateur et pro du circuit Grand Régional.

2. Inscription au Grand Régional

- Les cavaliers participant au Grand Régional doivent être titulaires d'une licence compétition amateur ou pro, prise auprès d'un adhérent (club ou association) **affilié en Bourgogne Franche-Comté.**
- L'inscription au Grand Régional vaut acceptation du présent règlement.
- Les engagements terrain, les changements de cavaliers ou chevaux sont autorisés (cf programme du concours).

3. Règlement spécifique Amateur

- Pour participer à une étape Grand Régional, le cavalier doit s'engager sur l'épreuve « Grand Régional » indiquée sur le programme du concours (Grand Prix du samedi ou dimanche).
- Pour un cavalier ayant plusieurs chevaux,
 - pour l'attribution des points, le meilleur classement du cavalier dans l'épreuve sera retenu
 - nécessité de respecter la startlist établie et consultable sur FFECOMPET =>pas d'inversion de chevaux !
- Le cavalier ne peut participer qu'à un seul classement par étape. Avant le début du concours, nécessité d'indiquer la catégorie courue. Par défaut, il sera pris en compte celui du niveau supérieur.
- Les cavaliers détenteurs d'une licence Amateur ne peuvent pas prétendre au classement du niveau Pro.
- Sur chaque étape, les cavaliers classés prendront des points selon les tableaux ci dessous (sont donc exclus du classement les éliminés et abandons).
- Le classement de l'étape se fera par le nombre points acquis sur l'épreuve GR.
- Les points seront calculés par le Comité Régional d'Equitation. Le classement provisoire sera consultable sur le site internet du CRE et prochainement sur FACEBOOK.
- Des récompenses seront attribuées aux trois meilleurs cavaliers de Bourgogne Franche Comté des différents niveaux amateur sur chaque étape.

4. Règlement spécifique Pro

- Pour participer à une étape Grand Régional, le cavalier doit s'engager sur l'épreuve « Grand Régional » indiquée sur le programme du concours (Grand Prix du samedi ou dimanche).
- Un cavalier peut engager plusieurs chevaux. Le meilleur classement sera retenu.
- Sur chaque étape, les cavaliers classés prendront des points selon le tableau ci dessous (sont donc exclus du classement les éliminés et abandons).

- Les points seront calculés par le Comité Régional d'Equitation. Le classement provisoire sera consultable sur le site internet du CRE.
- Il n'y aura pas de remise des prix « Grand Régional Pro » sur les étapes.

5. Attribution des points

Partants	92	88	84	80	76	72	68	64	60	56	52	48	44	40 Et -
Classés	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10
1	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17
2	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13
3	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12
4	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11
5	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10
6	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9
7	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8
8	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7
9	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6
10	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5
11	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	
12	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5		
13	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5			
14	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5				
15	13	12	11	10	9	8	7	6	5					
16	12	11	10	9	8	7	6	5						
17	11	10	9	8	7	6	5							
18	10	9	8	7	6	5								
19	9	8	7	6	5									
20	8	7	6	5										
21	7	6	5											
22	6	5												
23	5													

- Des points de participation seront attribués selon le tableau ci-dessous :

2ème quart	3 points
Autres classés	1 point

Les non partants ne prennent pas de points.

Les éliminés, abandons ne prennent pas de points, mais leur tour est considéré comme une participation au Grand Régional.

6. Classement final

- Le classement final du Grand Régional se fera par **le cumul des points acquis sur toutes les étapes de niveau similaire**. (Pour un même classement, impossibilité de cumuler des points sur des niveaux différents).
- En cas de disqualification du cavalier ou du cheval, les points et les gains gagnés ne sont pas réattribués.
- En cas d'égalité de points, c'est le nombre de points acquis lors de la dernière étape qui départagera les cavaliers
- Pour prétendre figurer au classement final, le cavalier devra avoir participé au moins à **3 étapes**.
- A l'issue de ce classement, des récompenses en cadeaux seront remises aux 3 meilleurs cavaliers Grand Régional de chaque catégorie, lors des Championnats CSO Bourgogne Franche Comté (du 5 au 7 octobre 2018 à Brazey en Plaine).

7. Remise des prix

- Remises des prix des podiums Etape (niveau amateur)

Elles se feront impérativement le **dimanche**, à l'issue de la remise des prix du Grand Prix de la catégorie concernée, à cheval et en tenue (ou à un moment déterminé, si l'épreuve s'est courue le samedi).

Les plaques, flots et cadeaux ne seront remis qu'aux cavaliers présents.

- Remises des prix du classement final Grand Régional (niveau Amateur et Pro)

Elle se fera en tenue lors des Championnats CSO Bourgogne Franche Comté (du 5 au 7 octobre 2018 à Brazey en Plaine).

Les lots ne seront remis qu'aux cavaliers présents.

8. Droit à l'image

- Les cavaliers participant au Grand Régional sont susceptibles d'être pris en photos.
- En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ces photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du circuit Grand Régional.

Le Comité Régional d'Equitation se garde le droit de modifier le présent règlement par un additif consultable sur le site internet ou la page Facebook du CRE BFC.